

Agenda social : réunion de lancement du 17 octobre 2018

GT réflexion sur l'évolution des corps d'inspection

Le SNIA-IPR représenté par Alain Marie, secrétaire général, et Mohammed Darmame, membre du bureau national, a participé le 17 octobre à la DGRH à la réunion de lancement de l'agenda social des inspecteurs.

Monsieur Édouard Geffray, directeur de la DGRH, a ouvert la réunion qui a pour objet de présenter l'organisation des travaux et le calendrier afférent. Pilotées par les services de la DGRH, les réunions de l'agenda social vont se dérouler dans le cadre des attributions du CTMEN qui assure une représentation syndicale aux organisations affiliées aux fédérations. À ce titre, étaient présents le SNPI-FSU, le SGEN-CFDT, le SIEN et le SNIA-IPR.

Madame Valérie Le Gleut, cheffe de service de l'encadrement, adjointe au directeur, a présenté la méthodologie retenue par la DGRH pour conduire les travaux.

La composition du groupe de travail

Le groupe de travail réunit les services de l'administration centrale (DGRH et DGESCO) et les organisations syndicales affiliées aux fédérations. Il a également pour membres des recteurs, des secrétaires généraux et DRH d'académie. L'ESENESR est représentée ainsi que l'inspection générale.

Les thématiques abordées

- Missions des personnels d'inspection – état des lieux et évolution
- Constats sur le plan statutaire et indemnitaire - pistes d'évolution
- Recrutement et formation.

Les éléments de contexte

Madame Le Gleut a rappelé le contexte à prendre en considération : la réforme territoriale, la déconcentration, la création des EPLE du socle commun et la réforme des inspections générales.

Le calendrier des réunions

Les réunions du groupe de travail seront organisées au cours du premier semestre 2019, une trêve étant observée en cette fin d'année en raison des élections professionnelles. Les arbitrages du cabinet sur les conclusions du groupe de travail interviendront à l'été 2019, l'élaboration des textes étant prévue pour fin 2019.

À l'issue de cette présentation des modalités d'organisation des travaux, Madame Martine Gauthier, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement, a présenté les caractéristiques du corps des IEN et des IA-IPR : données quantitatives sur les effectifs, ratio femmes/hommes, pyramide des âges, modes d'accès aux corps, fonctions et missions exercées.

Le SNIA-IPR a formulé sa satisfaction pour le début des travaux de l'agenda social qu'il a demandé avec insistance depuis septembre 2017. Il a rappelé l'impatience sur le terrain des IA-IPR pour une reconnaissance de l'institution à la hauteur de leur investissement.

Notre organisation est ouverte au dialogue sur les 3 thématiques retenues dans le cadre des mandats du congrès de Dijon pour lesquels elle a réitéré son opposition au corps unique d'inspection et au grand corps d'encadrement.

Le SNIA-IPR participera activement aux travaux et fera montre de sa détermination pour qu'à l'issue des travaux du GT émanent des mesures concrètes permettant une amélioration des conditions et du rythme de travail en académie ainsi qu'une revalorisation des carrières, corollaire indispensable au renforcement de l'attractivité du métier d'IA-IPR.